



Coopérations Territoriales de Clubs

Ouverture de la Plateforme



Création et Modifications de Structures

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence	<input checked="" type="checkbox"/> Clubs et Territoires
	<input type="checkbox"/> Administration et Finances	<input type="checkbox"/> Pratiques Fédérales
	<input type="checkbox"/> Haut Niveau	<input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles
	<input type="checkbox"/> Formation & Emploi	<input type="checkbox"/> 3x3
	<input type="checkbox"/> Marque	
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs
	<input type="checkbox"/> Ligues	<input type="checkbox"/> CTS
	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues et Comités	
Nombre de pièces jointes : 2		
<input type="checkbox"/> Information		
<input type="checkbox"/> Échéance de réponse : 30 avril 2023		

La Commission Fédérale Clubs a organisé deux webinaires d'information sur le dispositif des Coopérations Territoriales de Clubs (CTC) :

- Le 4 février 2023, un webinaire de présentation générale des collaborations entre structures, organisé conjointement avec la délégation Affaires Juridiques et Institutionnelles,
- Le 11 février 2023, un webinaire détaillé portant uniquement sur le dispositif des CTC.

Les documents présentés lors de ces deux webinaires et le replay sont disponibles, comme tout document d'information sur le dispositif, sur eFFBB (projet relations clubs/clubs). Vous trouverez ci-dessous les liens directs vers :

- Le webinaire du 4 février 
- Le webinaire du 11 février 

En conséquence, la plateforme "création et modification de structures sportives" est désormais ouverte pour la partie CTC jusqu'au 30 avril 2023 inclus.

Cette plateforme est destinée à recueillir les dossiers de création, modification (ajout ou retrait d'un club) et fin de CTC avant la fin prévue de la convention.

Les dossiers concernant les CTC peuvent être déposés dès à présent et seront suivis par la Commission Fédérale Clubs pour une mise en œuvre à compter du 1^{er} juillet 2023 après leur validation lors du Bureau de juin 2023.

Vous pourrez trouver en pièces jointes :

- La notice décrivant la procédure d'utilisation.
- Une convention type.

La Commission Fédérale Clubs et le pôle Clubs et Territoires se tiennent à votre disposition si nécessaire pour vous accompagner.

Contact : Service Clubs

Tel : E-mail : ctcassistance@ffbb.com

Rédactrice	Vérificateur	Approbateur
Pacific LAMOUR-BOUQUERAND Chargée de mission service Clubs	Matthieu SOUCHOIS DTN Adjoint Directeur du Pôle Clubs et Territoires	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2023-02-22 4-PCT-Clubs-CTC-Ouverture Plateforme-VFIN.docx	